

# **PARCOURS DE DECOUVERTE DES METIERS ET DES FORMATIONS**

**Présentation à AFDET – 5 mai 2010**

P.Thomas, IEN IO Isère

Le parcours de découverte des métiers et des formations doit permettre à chaque élève d'identifier le lien entre son travail scolaire du moment et l'itinéraire de formation qu'il construit.

# **PDMF**

**contexte, démarche, objectifs**

## **Circulaires de référence**

### **Education à l'orientation**

- Circulaire du 31 juillet 1996 ((BO n° 31 du 5 septembre 1996) sur la « mise en œuvre de l'expérimentation de l'éducation à l'orientation au collège »).
- Circulaire du 1<sup>er</sup> octobre 1996 (BO n° 36 du 10 octobre 1996) relative à la « mise en œuvre d'une éducation à l'orientation dans les lycées d'enseignement général et technologique »

*Circulaires à statut expérimental et pédagogique  
Caractère d'incitation*

### **Parcours de découverte des métiers et des formations**

- Circulaire du 11 juillet 2008 (BO n°29 du 17 juillet 2008)

*Circulaire axée sur le pilotage  
Caractère d'obligation*

## Le contexte du PDMF

- Europe : La résolution du Conseil du 21 novembre 2008 définit **l'orientation** comme « un processus continu qui permet aux citoyens, à tout âge et tout au long de leur vie, de déterminer leurs capacités, leurs compétences et leurs intérêts, de prendre des décisions en matière d'éducation, de formation et d'emploi et de gérer leurs parcours de vie personnelle dans l'éducation et la formation, au travail et dans d'autres cadres où il est possible d'acquérir et d'utiliser ces capacités et compétences ».

Est définie une *capacité à s'orienter*,  
qui inclut les dimensions suivantes :

- se familiariser avec *l'environnement économique*, les entreprises et les métiers,
- savoir *s'auto-évaluer*, se connaître soi-même et être capable de décrire les compétences acquises dans le cadre de l'éducation formelle, informelle et non formelle,
- connaître les *systemes d'éducation*, de formation et de certification.

- **Evolutions du système éducatif :**

- la mise en œuvre du socle de compétences et de connaissances, et en particulier le pilier 7
- la mise en place de l'orientation active et du dispositif admission postbac
- les entretiens d'orientation en 3ème, 1ère, terminale
- la séquence d'observation en entreprise obligatoire en 3è
- la création du conseil pédagogique

- **Plus récemment**, loi du 24 novembre 2009 relative à **l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie**

*Loi qui institue le **livret de compétences** (article 11), pour le public scolaire,*

*à relier au **POF (passeport orientation formation)**, institué par l'article 12, pour toute personne, et qui recense un certain nombre de documents produits en formation initiale et continue.*

*POF est ainsi devenu le nom du livret personnel de suivi cité dans la circulaire PDMF de 2008 et du webclasser ONISEP.*

*(circulaire du 28 décembre 2009, publiée au BO n°1 du 7 janvier 2010)*

# Démarche et objectifs

## Education à l'orientation

- Démarche éducative
- Notion de **projet**

## Parcours de découverte des métiers et des formations

- Démarche éducative
- Préparer l'insertion
- Objectifs affichés : prévenir les sorties sans qualification /  
égalité des chances (dont l'égalité filles/garçons)
- Notion de **parcours**

# Une démarche éducative : développer des compétences

## Education à l'orientation

- Développer connaissances et compétences, mobilisables au-delà du collège :

Certaines de ces compétences sont **transversales** (liens avec les disciplines à rechercher), d'autres sont **spécifiques**.

- Notion de **représentation**

## Parcours de découverte des métiers et des formations

- Développer des compétences (au collège, à lier au socle)

- **Compétences validées** (attestation de compétences au collège – pilier 7 autonomie et initiative)

- **Liens à faire dans et avec toutes les disciplines**

*L'orientation est au cœur des apprentissages.*

## La démarche de l'établissement

- Les activités proposées (individuelles et collectives) mise en sont décrites dans le **programme d'information et d'orientation** des établissements.
- Ce programme est construit sous la responsabilité du chef d'établissement, en collaboration avec les directeurs de CIO et les COP, qui jouent un rôle de personnes ressources.
- Il est élaboré selon un **programme pluriannuel sur 3 ans**, ponctuée d'étapes-métiers.

## La démarche de l'établissement *suite*

- Le **conseil pédagogique** doit être saisi pour l'élaboration du programme (associer le COP) qui sera ensuite soumis au **conseil d'administration**.
- Identifier les **temps mobilisables**
- Au lycée, consulter le **CVL**

**PDMF**

**aspects pédagogiques**

## Les domaines à aborder

- **découverte des métiers, des formations, auto-évaluation/connaissance de soi**
- **des dominantes par niveau**
  - métiers en 5ème
  - formations en 4ème
  - séquence observation en 3ème + aide à décision
- **des actions collectives et des entretiens personnalisés**

*Les activités collectives proposées ne sont pas centrées sur l'élaboration du projet personnel de l'élève mais elles y contribuent.*

*Pour le projet :*

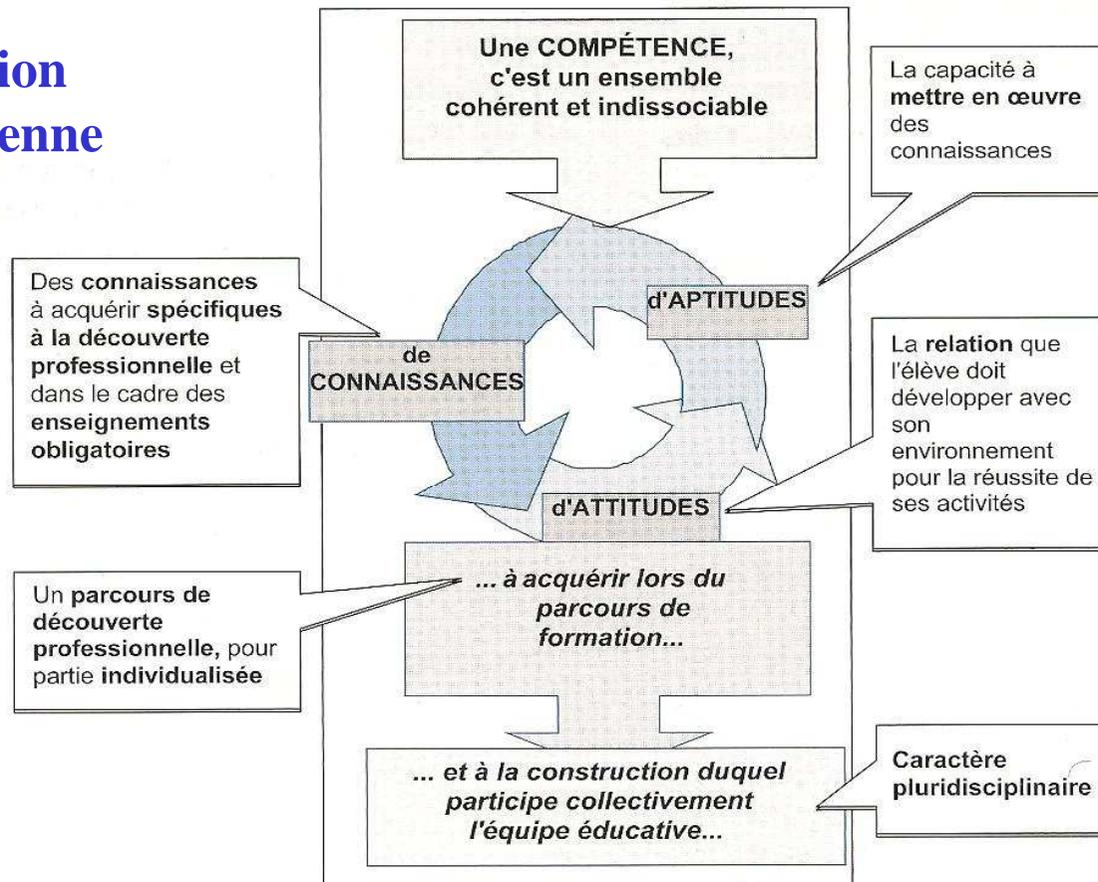
*⇒ rôle du POF*

*⇒ rôle des entretiens personnalisés.*

# Travailler sur les compétences

**COMPÉTENCE** : Ensemble cohérent et indissociable de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes

## Définition européenne



## Définition du socle :

- connaissances
- capacités
- attitudes

1. Voir par exemple : *Compétences clés, un concept en développement dans l'enseignement général obligatoire*. Eurydice, Commission européenne, 2002

# Des compétences validées : compétence 7 (formulation actuelle)

Compétence 7 - L'autonomie et l'initiative	
<b>DÉCOUVRIR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS</b>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Envisager son orientation de façon éclairée Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers Connaître les systèmes d'éducation, de formation et de certification	
<b>ÊTRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS</b>	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles Connaître son potentiel, savoir s'auto évaluer Savoir nager Avoir une bonne maîtrise de son corps	
<b>FAIRE PREUVE D'INITIATIVE</b>	
S'impliquer dans un projet individuel ou collectif Savoir travailler en équipe Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement Savoir prendre des initiatives et des décisions	
<b>La compétence 7 est validée</b> <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	

connaissances

capacités

attitudes

# Le passeport orientation formation ( livret de suivi)

## Donner un sens personnel au parcours

Permettre à l'élève :

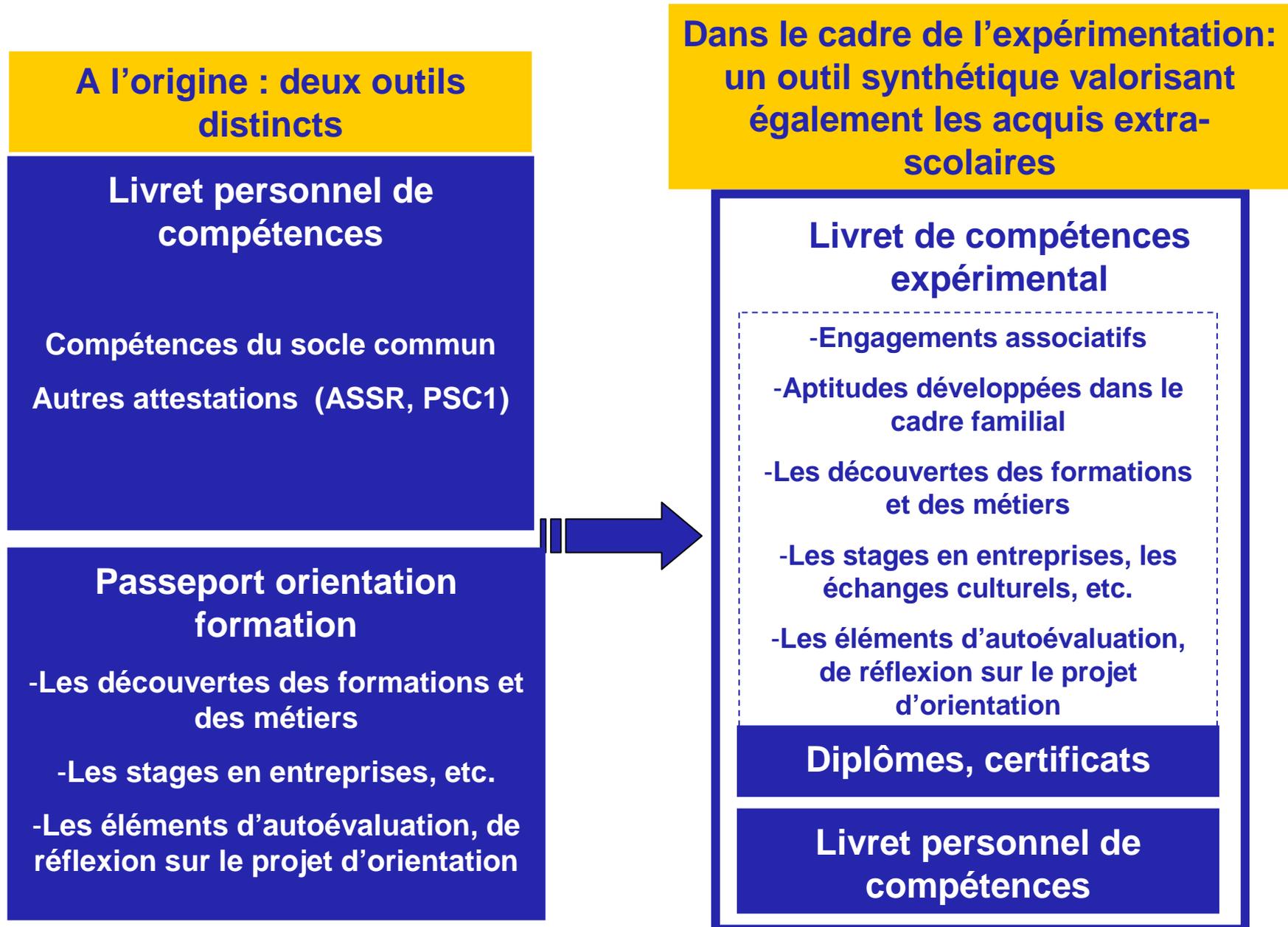
- de noter ses découvertes et réflexions personnelles
- d'identifier les niveaux/années auquel(le)s elles se réfèrent
- de mentionner activités dans cadre scolaire et hors scolaire
- de regrouper les diplômes, attestations acquis(es).

*Le POF n'est pas un objet d'évaluation.*

**Le POF doit être de préférence numérique ⇒ POF ONISEP**

# LIVRET DE COMPETENCES EXPERIMENTAL

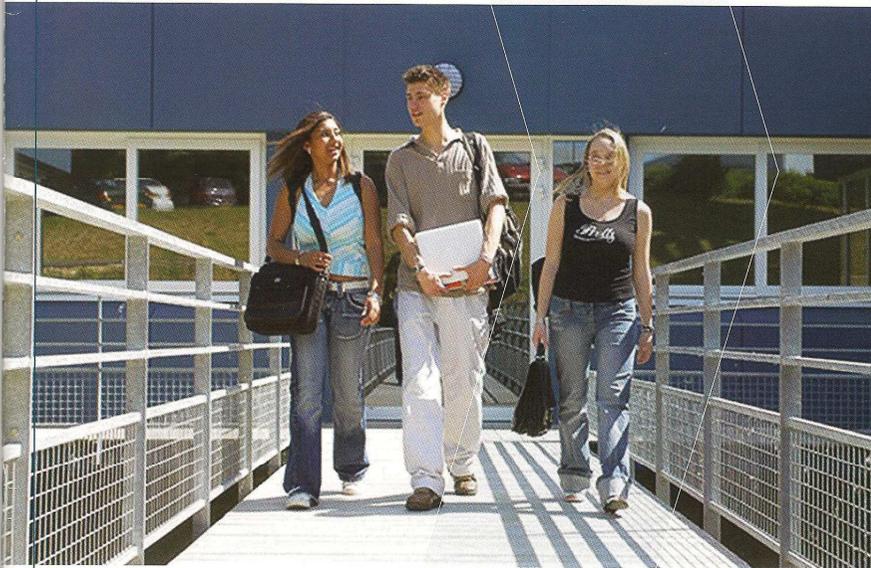
*Loi du 24 novembre 2009 sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie*



# Des outils ...

APPRENDRE  
à S'ORIENTER  
tout au long de la vie

15 repères pour la mise en œuvre  
du parcours de découverte  
des métiers et des formations



 **onisep** **équipes  
éducatives**

Ressources | Activités de classe

LA  
DÉMARCHE



**AU COLLÈGE**

**LE PARCOURS**  
DE DÉCOUVERTE DES  
MÉTIERS ET DES FORMATIONS

LES ACTIVITÉS  
PÉDAGOGIQUES



LA MISE  
EN ŒUVRE



[onisep.fr/equipeseducatives](http://onisep.fr/equipeseducatives)

# **PDMF**

**Des acteurs complémentaires :  
enseignants, CPE, COP, partenaires**

**PDMF**

**Les partenariats**

## **P.D.M.F. et PARTENARIATS**

**Ce que dit la circulaire du 11 juillet 2008 sur ce thème ?**

**Une démarche concertée**

**Démarche partenariale et acquisition de compétences**

**Le partenariat : « accroche » à la mise en œuvre PDMF**

## Démarche concertée (ou coordonnée)

**Elève**

OU

**Classe**



**EPLÉ**

Projet personnel...vers démarche collective, constructive (ingénierie) ... experte.

**Projet pédagogique**

**Co-construite**

**Commande partenariale**

**Relation organisée**

**contractualisée**

**Dispositif élaboré**

**CADRAGE**